

**PROFESSION DE FOI DE LA LISTE
“BOUGE TON CROUS AVEC GAELIS ET LA FASEE”**

Voici le programme de la liste BOUGE TON CROUS avec GAELIS et la FASEE pour les élections des élus étudiants au Conseil d'Administration du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires).

Fortes de leur représentativité, les organisations GAELIS, FASEE et leurs associations vous proposent aujourd'hui une profession de foi autour des élections CROUS. Facette trop méconnue des étudiants et élèves de l'académie Lyon Saint Etienne, le CROUS joue pourtant un rôle majeur dans l'accompagnement et la vie étudiante des jeunes dans l'enseignement supérieur.

Après une année particulièrement agitée au vu des réformes qui sont venues bousculer l'enseignement supérieur, cette année est celle des élections CROUS. Ces dernières permettent aux étudiants de notre académie de pouvoir donner leur avis à travers l'élection de représentants qui seront amenés pendant 2 ans à porter leur voix.

Au terme de deux ans de représentation des jeunes de l'enseignement supérieur de Lyon et de Saint Etienne, force est de constater que le travail doit continuer, et les réformes adoptées l'an dernier, doivent nous responsabiliser sur les questions sociales que touche le CROUS.

I - LIEU DE VIE ET HEBERGEMENT : UNE PRIORITÉ

La moitié du budget des étudiants est dédiée à son hébergement. C'est pourquoi nous voulons que le CROUS devienne l'acteur principal en terme de logements étudiants. Pour cela nous demandons la création de nouvelles Résidences Etudiantes ainsi que la rénovation de celles existantes. De plus, ces aménagements doivent répondre à la volonté des étudiants d'échanger et de vivre ensemble, cela doit se traduire par la mise en place de lieux de vie. Pour assurer une équité des chances pour tous au sein de l'enseignement supérieur, il est nécessaire qu'une WIFI de bonne qualité soit mise en place dans toutes les résidences.

La solidarité entre étudiants est de plus en plus présente. Pour la favoriser et la développer, des lieux d'échanges ainsi que des réfrigérateurs solidaires peuvent être mis en place au sein des résidences. De plus, dans sa position d'acteur social, il est nécessaire que les tarifs des résidences CROUS soient inférieurs aux tarifs moyens de l'agglomération.

En plus d'un hébergement décent, il est nécessaire que chaque étudiant ait accès à une restauration à tarification sociale. Nous demandons ainsi la baisse de l'ensemble des tarifs de restauration proposés par le CROUS, ainsi que la mise en place de conventions avec les acteurs locaux des sites délocalisés ainsi que ceux des centres hospitaliers, pour assurer un accès tout au long de l'année à une tarification sociale pour tous les étudiants. Pour assurer un accès à tarification sociale dans tous les restaurants universitaires et pour tous nous demandons la suppression du menu à point. Il est également important que les étudiants soient sensibilisés à une alimentation équilibrée, c'est pourquoi un guide diététique des repas servis au CROUS pourrait être mis en place.

II - REFORMER LES AIDES SOCIALES ET ÉTENDRE LES MISSIONS DU CROUS POUR PARVENIR A UN ENVIRONNEMENT PLUS JUSTE

Un trop grand nombre de disparités pour l'accès aux services du CROUS existe aujourd'hui. C'est pourquoi il est nécessaire de rattacher l'ensemble des étudiants de l'ESR et notamment les formations sanitaires et sociales à l'ensemble des services du CROUS. De plus, de trop grandes injustices existent sur l'attribution des bourses. C'est pourquoi nous demandons la mise en place de l'Aide Globale d'Indépendance, par la linéarisation des bourses pour supprimer l'effet de seuil ainsi que la mise en place d'un guichet unique pour lutter contre le non-recours au droit. En outre, sachant que l'activité étudiante peut s'étendre au-delà des périodes classiques de cours, nous demandons à ce que la durée de perception des bourses sur critères sociaux soit étendue à 12 mois.

Enfin, avec la mise en place de la CVEC depuis la rentrée 2018, il est plus que nécessaire que les étudiants soient au centre et contrôlent la mise en place des actions de vie étudiante inhérentes à cette contribution. Ainsi, les étudiants doivent redevenir les acteurs principaux du réseau des œuvres en récupérant leur majorité au sein des instances du CROUS.

III - RENFORCER LES INITIATIVES ÉTUDIANTES ET FAIRE DU BIEN ÊTRE ÉTUDIANT UNE PRIORITE

L'accès à la culture est source d'émancipation de la jeunesse. Une démocratisation de l'accès à la culture par le développement du Culture ActionS ainsi que par la mise en place d'un pass-culture ouvrant l'accès aux activités culturelles (sport, théâtre, musée...) sera vecteur d'épanouissement et d'ouverture pour les étudiants.

De plus, les étudiants sont très sensibles aux questions environnementales. Il est donc important que le CROUS développe ses actions de développement durable d'une part en mettant un accès facilité au tri sélectif dans l'ensemble de ses structures. Et d'autre part en développant les emballages biodégradables ou recyclables tout en luttant encore plus contre le gaspillage alimentaire.

IV - LE CROUS : ACTEUR DES ENJEUX SOCIÉTAUX ?

Le CROUS doit être un acteur majeur de la mixité sociale au sein de l'ESR. C'est pourquoi il est nécessaire de développer des activités pour créer un échange riche avec les étudiants en mobilité internationale. De plus il est primordial que le CROUS développe ses actions en matière de lutte contre les formes de violences sexistes et sexuelles, et de discriminations. Le CROUS dans son rôle d'acteur central de la vie étudiante doit permettre l'épanouissement personnel de chacun. Pour cela il doit développer ses actions pour le bien être étudiant avec notamment un accès gratuit pour tous les étudiants et cela sur tous les sites au service Apsy-Hours.

LE 27 NOVEMBRE JE VOTE ET FAIS VOTER

